

PREMIERS SECOURS EN EQUIPE DE NIVEAU 1

« STAGE DE FORMATION INITIALE AUX P.S.E. 1 »

La formation de **PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE DE NIVEAU 1** permet d'obtenir la compétence de secouriste et a pour objet l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de secours seul ou au côté d'un équipier secouriste, avec ou sans matériel de premiers secours pour préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée d'un renfort.



La formation P.S.E.1 est destinée à toute personne qui désire avoir une activité professionnelle, ou bénévole et volontaire au sein d'un organisme ou d'une association dont le secourisme est une de ses activités reconnues par l'État. Cette formation est aussi un préalable à toute personne qui désire avoir une activité d'équipier secouriste ou de chef d'équipe au sein de ces mêmes organismes ou associations.

Cette formation est aussi un préalable à toute personne qui désire passer l'examen du **B.N.S.S.A.** (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique), ou le **BP JEPS AAN** (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports, Activités Aquatiques et de la Natation)

Les participants à cette formation doivent avoir **16 ans minimum** pour se voir attribuer un certificat de formation. A l'issue de la formation, le participant doit être capable seul de choisir et exécuter correctement les gestes de premiers secours et de mettre en œuvre au côté d'un équipier secouriste le matériel d'urgence et de Premiers secours destinés à :

- Protéger la victime et les témoins,
- Alerter les secours d'urgence adaptés,
- Empêcher l'aggravation de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des Secours



L'**U.S.G.R.D.** vous propose deux sessions de formation de 4 jours sur **les deux week-end** en dates des :

Samedi 12, Dimanche 13 janvier et Samedi 19, Dimanche 20 janvier 2019,

ou

Samedi 16, Dimanche 17 mars et Samedi 23, Dimanche 24 mars 2019,

Les sessions se dérouleront :

de : **8h à 12h et 13h30 à 18h30,**

où : **138 ROUTE DE LÉOGNAN – 33140 VILLENAVE D'ORNON (à côté du collège de Chambéry)**

Durée : **35 HEURES**

Et le **Tarif** est de : **250€**

Le **règlement** pourra s'effectuer :

- Soit, par **chèque** à l'ordre de l'**U.S.G.R.D.**,
- Soit, par **bon de commande** (à l'ordre de l'**U.S.G.R.D.**), si les frais du stage sont pris en charge par votre employeur.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 10 JOURS AVANT LE DÉBUT DE LA FORMATION, avec un nombre maximum de 16 stagiaires. Toutefois, l'U.S.G.R.D. se réserve le droit d'annuler la session de formation si le nombre minimum de 6 stagiaires n'était pas atteint.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Monsieur Freddy SALLAN au 06.34.41.29.92

Ou Nathalie 06.20.26.51.21

Si cette formation vous intéresse **MERCI** de remplir le dossier d'inscription ci-dessous au plus vite, et de le renvoyer l'adresse ci-contre.

C.D.F. 33 / U.S.G.R.D.

138 route de Léognan

33140 Villenave d'Ornon

Tél. 06 20 26 51 21

e-mail : usgrd.asso@gmail.com

www.centreformationaquitaine-fnmns.fr

A RETOURNER 10 JOURS AVANT
LE DÉBUT DE LA SESSION CHOISIE

BULLETIN D'INSCRIPTION

PHOTO

À

COLLER

Civilité Madame Mademoiselle Monsieur

NOM & PRÉNOM

Nom de jeune fille _____

(veuillez renseigner votre nom de jeune fille pour la femme mariée)

Sexe Féminin Masculin

Date de naissance _____ Lieu de naissance _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____

E-mail _____

(merci de remplir le champs lisiblement)

DATES DU STAGE : *(merci de sélectionner une session)*

Samedi 16, Dimanche 17 mars et Samedi 23, Dimanche 24 mars 2019

Ce « BULLETIN D'INSCRIPTION » est à nous retourner dûment complété et signé, accompagné :

- du mode règlement Chèque, Bon de commande, (à l'ordre de l'U.S.G.R.D).
- d'un montant de 250€

RÉSERVÉ AU C.D.F.33 - U.S.G.R.D.

Dossier reçu le : _____

Nom de la Banque _____

N° _____

Observations _____

A _____
le _____

NOM ET SIGNATURE